Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Méral - Tome IV

Méral. — *Parrochia de Merault,* 1232 (Cart. des Bonshommes, p. 28). — *La parrouaesse de Méral,* 1328 (*Ibid.,* p. 68).

Population : 1.182 hab. en 1901 ; — 1.218 hab. en 1906.

Poste de gabelle en 1738.

Douze foires par an, 1798.

Curé : Robertus de Meral, presbyter, persona ecclesiæ de Meral, confirme un don fait aux Bonshommes dans sa paroisse, 1232.

Les biens du prieuré sont saisis par le bailli d'Anjou, malgré la nomination d'administrateur faite par l'évêque d'Angers, 1317 (*La Coutume du Maine,* t. II, p. 334).

Le curé, l'infirmier de la Roë et le chapelain de la chapelle du Bourg-Chevrard, desservie en l'église de Méral, partageaient « le dixmaige de Bourg-Chevrart », 1451.

Le 27 novembre 1908, M. *Poirier,* curé, est expulsé de son presbytère, *manu militari,* après effraction et déballage du mobilier par les fenêtres.

École libre tenue par les frères de Saint-Gabriel, fermée par arrêté de 1903 (?), rouverte par des séculiers.

École communale dirigée par les sœurs d'Evron, laïcisée en juillet 1900 ; rouverte comme école libre ; fermée par arrêté ministériel du 9 juillet 1904, et réorganisée avec un personnel de séculières, et avec un pensionnat.

Jean de Méral, héritier d'Hugues du Genest, méconnut les legs de ce dernier en faveur de la Roë, en la paroisse du Genest ; se fit excommunier, puis accorda une compensation dans la paroisse d'Astillé, vers 1150 (Cart. de la Roë, f. 81). — Suhard de Méral, chevalier, qui se place entre Roland, 1190-1234, et Robert de Méral, 1270, 1274, est mentionné comme seigneur de Méral dans l'enquête ordonnée par saint Louis, 1247.

V. *supra,* t. IV, p. 195, note sur les vestiges romains des Châteliers de Méral.

D'après la déposition d'un Chouan du Pertre, une centaine de Chouans auraient désarmé les patriotes et envahi le presbytère quelques jours après la Toussaint, 1793.

La municipalité, qui avait dans le bourg en cantonnement retranché un détachement du 2^{e} bataillon de Valenciennes, demande que la commune soit rayée du nombre de celles qui favorisaient les Chouans (29 avril, 13 mai 1794). Un combat eut lieu près du bourg, le 31 juillet 1795, entre les grenadiers du Haut-Rhin et les Chouans.

Pour l'*inventaire* de 1906, l'agent se présenta le lundi 19 février, fut éconduit par M. le curé et ses fabriciens et revint le vendredi 23, avec trois ou quatre brigades de gendarmes. M. Poirier lui notifie la condamnation de sa

loi, portée par le pape, et malgré ses supplications lui annonce qu'il devra aller jusqu'au bout de sa tâche : les protestations des catholiques n'étant pas écoutées, il faut maintenant des actes. La porte fut forcée, quatre cents personnes étaient là qui priaient.

Maire : M. le comte de *Chabot,* 1904, révoqué pour avoir replacé les crucifix dans l'école communale, nov. 1908.